



CULTURE PATRIMOINE
CONSEILS & ACCOMPAGNEMENT DURABLES

Accompagnement patrimonial & family office

Le concept de l'accompagnement patrimonial et du family office

L'idée de l'accompagnement patrimonial est à la fois simple et originale.
L'objectif est d'être « votre interlocuteur de référence sur les sujets patrimoine et finance », votre « médecin de famille du patrimoine avec la dimension proactive en plus »

Paroles de clients

Sophie R. gérante de sociétés

« Après plus de 5 années de collaboration, les conseils qui m'ont été donnés et le suivi des dossiers, proactif ou à ma demande, m'ont permis de construire une relation de confiance. »

Pourquoi ?

Pour vos sujets patrimoniaux, un interlocuteur de confiance, qui reste le même dans le temps, qui est proactif et fiable constitue pour certains un doux rêve. Si de surcroît il vous décharge de l'administratif patrimonial en s'appuyant sur des services web, cela devient carrément idyllique.

C'est en pensant à ce besoin simple mais très mal servi, notamment par les banques, que Culture Patrimoine a la volonté de tendre chaque année vers l'accompagnement patrimonial idéal.

A une époque où le temps manque, où les lois changent tous les mois, où les produits patrimoniaux sont une jungle et où les experts sont peu abordables, le généraliste du patrimoine, sherpa de vos sujets patrimoniaux est sans doute indispensable.

L'objectif est de faire gagner du temps et de l'argent par un accompagnement de qualité.

Quel est le contenu de la prestation ?

- **Etats des lieux annuels de la situation patrimoniale** : variation de l'actif net, rentabilité des différents actifs, établissement de la stratégie patrimoniale et fiscale de l'année.
- **Point d'entrée unique** : prise en charge de l'interface avec les autres professionnels en charge (notamment expert comptable, notaire, administration fiscale et sociale, banque...)
- **Réalisation des déclarations fiscales et gestion de l'administratif patrimonial**
- **SVP patrimonial** : réponse rapide et précise à l'ensemble de vos questions d'ordre patrimonial privé
- **Proactivité** : information des changements législatifs pouvant vous concerner et proposition d'opportunités "produits patrimoniaux"

Pour plus de détails sur le contenu de la prestation, son prix et son retour sur investissement, poursuivez plus loin..



Quel est le contenu détaillé de la prestation ?

Etats des lieux annuels de la situation patrimoniale :

- 1 contact minimum tous les deux mois sur les sujets patrimoniaux et 3 RDV physiques par an
- Synthèse patrimoniale annuelle sur les volets, fiscaux, financiers et immobiliers
- Etablissement de la stratégie financière, immobilière et fiscale de l'année.
- Vision consolidée de tous les comptes de placements via une interface web
- Archivage des documents avec un accès simple, rapide et sécurisé via une interface web
- Proposition de diversification des placements financiers (arbitrage)

Point d'entrée unique :

- Interlocuteur dédié connaissant l'intégralité du dossier, assurant ainsi la pérennité du service
- Gestion des relations avec l'administration fiscale (contrôles fiscaux, demandes de renseignements, courriers, appels)
- Gestion auprès du conseiller bancaire de certaines demandes : recherche de financement, demande de remboursement anticipé, modification de mensualités, renégociation de taux, ...
- Gestion administrative courante (changement de RIB pour prélèvement d'un prêt, information des partenaires dans le cadre d'un changement d'adresse, ...)
- Interlocuteur central des différents intervenants dans un dossier (agence de location, expert comptable notaire, banque, assurance vie, partenaire immobilier ...)
- Préparation de tout type de courrier pour les clients (fermeture de compte, ...)
- Communication un mois avant expiration des papiers d'identité afin de les renouveler

Réalisation des déclarations fiscales :

- Réalisation, contrôle et optimisation des déclarations TVA, IR (2042, 2042C, 2044, 2047, 2074), ISF, SCI
- Contrôle et optimisation des avis d'imposition
- Contrôle et optimisation des options de déclarations de revenus (micro foncier/réel ou revenus étrangers)
- Gestion des demandes de renseignements et contrôles fiscaux précontentieux
- Modification des mensualisations ou tiers
- Optimisation fiscale IR et IFI avec proposition de produits patrimoniaux

SVP patrimonial :

- Réponse à l'ensemble de vos questions d'ordre patrimonial privé dans un délai précis
- Gestion des sujets retraite
- Validation d'acte juridique : acte de donation, contrat de mariage, acquisition immobilière,...

Proactivité :

- Veille patrimoniale afin d'être informé des nouveautés
- Anticipation sur les flux principaux de trésorerie (budget travaux, impôts exceptionnels...)
- Assistance dans la livraison d'un bien : représentation, déclaration H2, ...
- Réponse à toutes les interrogations clients

Le prix et le retour sur investissement

0,12% TTC de l'actif net ISF avec un minimum de 1500 Euros TTC et un maximum de 7500 Euros TTC.

Le retour sur investissement attendu par cette prestation est de 3 à 5. C'est ce qu'on pu constater nos clients sur les dernières années en moyenne et cette prestation a été reconduite par 98% d'entre eux entre 2019 et 2020. Si vous payez 5000 Euros, vous devrez gagner entre 15 et 25 000 Euros minimum chaque année.